

Me Nicolas SIROUNIAN
SELARL EKLAR AVOCATS

Avocat Associé au Barreau d'Aix-en-Provence
23 cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE

D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION
située sur la commune de VITROLLES (13127),
35 Avenue du 8 Mai 1945

MISE A PRIX : 56 000,00 €

Visite le Lundi 19 Mai 2025 de 9 h à 10 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI 2 JUIN 2025 à 9 h 00

à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
sis 40 Boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Sur la commune de VITROLLES (Bouches-du-Rhône), 35 Avenue du 8 Mai 1945,
Une maison à usage d'habitation élevée d'un étage
sur rez-de-chaussée, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : une entrée, séjour avec cuisine ouverte et escalier d'accès à l'étage, WC et garage attenant,
 - Et à l'étage : un dégagement, trois chambres et salle de bains,
 - Et jardin attenant.
- Il a été édifié deux vérandas, dont une sans autorisa-

tion d'urbanisme.

Cadastrée section AP n° 406, lieudit La Frescoule, d'une surface de 00 ha 01 a 31 ca.

Accès : L'accès au bien s'effectue directement depuis la voie publique dénommée « avenue du 8 mai 1945 » puis au moyen soit de la parcelle numéro 521 ou 411.

Groupe d'Habitations : Le bien constitue le lot numéro 323 du groupe d'habitation dénommé « LES VENDEMIARES – Ilot 5C ».

D'après le procès-verbal de description

Maître Henri-Pierre VERSINI, Commissaire de Justice associé, a établi le 22 novembre 2024, le procès-verbal de description du bien situé 35 avenue du 8 Mai 1945 à VITROLLES (13127).

Il s'agit d'une propriété bâtie dans un lotissement non soumis à la copropriété. Elle comprend une maison à usage d'habitation élevée de deux étages avec garage attenant, ainsi que deux espaces extérieurs, chacun comprenant une véranda.

Les lieux sont **occupés**.

Le certificat de mesurage établi par stipule une surface loi Carrez de **110,78 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT, S.A.** immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant poursuites et diligences de son Président du conseil d'administration en exercice domicilié en

cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence le 2 octobre 2023, signifié le 27 octobre 2023 et revêtu de la formule exécutoire suite à l'obtention du certificat de non appel délivré par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence le 20 décembre 2023.

Les enchères son recevable uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence,
- Au Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, 23 cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE – Tél : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com
- Au **Greffé du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence** – 40 boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Aix-en-Provence, le 4 avril 2025

Me Nicolas SIROUNIAN
Avocat